

## **Communauté de Communes de l'Auxois Sud**

**Maison de l'Auxois**

**21320 POUILLY EN AUXOIS**

### **SEANCE DU 11 JUILLET 2011**

L'an deux mil onze, le onze juillet à dix neuf heures, les membres du Conseil de Communauté de la Communauté de Communes de l'Auxois Sud, dûment convoqués par courrier en date du 6 juillet 2011, se sont réunis à la salle polyvalente de Thoisy le Désert.

#### **Etaient présents :**

ARCONCEY	MILLANVOYE Pierre - DURUPT Bernard
BELLENOT S/S P.	GATHELIER Patrick
BEUREY BAUGUAY	FLEURY Michel – BOTTARD Michel
BLANCEY	ROUSSEAU Elisabeth
BOUHEY	CLEVENOT Aleth
CHAILLY/A.	LEVY Didier - MOROT Jean François
CHATEAUNEUF	JEANNIN Bernard – IANELLI Jean
CHATELLENOT	FEVRE Michel – BEGAT Serge
CHAZILLY	GAITEY Christian
CIVRY EN M.	LUCOTTE Marcel – JEANDREAU Philippe
COMMARIN	VIRELY Adrien
CREANCEY	BERTHOUX Denis – CHOPIN René
EGUILLY	FAIVRET Jean Marie
ESSEY	BATAILLE Daniel
MACONGE	GATHELIER Pierre – MARMILLON Jacques
MARCILLY OGNY	
MARTROIS	JONDOT Geneviève - LESAINTE Michel
MEILLY / R.	BEAUBIS Camille - CHEVALIER Bernard
MONT ST JEAN	MERCUZOT Patrick – BUREL Claire
POUILLY EN A.	GARNIER Monique – GAITEY Françoise – LEJEUNE Maurice – DESBOIS Christian - PIESVAUX Eric – PARTHIOT Bernard – HEBERT DEGUISE Andrée - DESSEREE René
ROUVRES S/S M.	MASSON Serge
STE SABINE	
SEMAREY	BAUDOT Henri – COURTOT Françoise
THOISY LE DESERT	MIMEUR François - GAUDIN Alain
VANDENESSE EN A.	POILLOT Michel

#### **Etaient absents, excusés :**

MERCEY Guy - BABONNET Raymond - GAILLOT Franck - KERSCAVEN Jacques - MEURIOT Michel - DESSEREY Charles - CHANCEL Albert - CASAMAYOR Monique - BAGNA Fabien - PAJOT Marc - GUENOUX Michel - GERARD Alain - LALIGANT Gilbert - FREIXINOS Marc - RADIGON Annick - GUYON Dominique - MICHEL Jean François - MAURAGE Dominique - BORNET Maurice - COL Camille  
Monsieur Jocelyn CHAPOTOT – Receveur  
M. COURTOT Yves, conseiller général

#### **Assistaient également à la réunion :**

Mlle Augustine SAULGEOT M. Yves GARCHEY - Communauté de Communes

**A été nommée secrétaire de séance :** Mme JONDOT Geneviève

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**JEUDI 11 JUILLET 2011 - 19H00 – THOISY-LE-DESERT**

▪ **Recrutement au sein du Syndicat Mixte des Déchets Ménagers**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, un objectif de 7% en cinq ans de réduction de la production d'ordures ménagères et assimilées a été fixé.

Afin d'atteindre ces objectifs le Conseil Général de la Côte d'Or a décidé d'élaborer et de mettre en œuvre un Plan Départemental de Prévention des Déchets. Ce plan prévoit notamment l'accompagnement des établissements publics afin de porter un programme local de prévention des déchets.

Un appel à candidatures a été lancé par le département pour les collectivités de plus de 20 000 habitants (ou regroupement). Cet accompagnement porte sur :

- L'aide au recrutement et formation des futurs animateurs de programmes locaux
- Sessions de formations sur la maîtrise des coûts
- Appui technique au montage du dossier de demande d'aide à l'ADEME

Le Syndicat Mixte de traitement des déchets, auquel la Communauté de Communes de l'Auxois Sud adhère, souhaite répondre à cet appel à projet.

Après débat il ressort qu'il n'est pas du ressort de la collectivité de réduire la production d'ordures ménagères et assimilées mais aux producteurs d'emballages, il est également précisé que l'ambassadrice du tri arrivée depuis 1 an doit poursuivre ses missions d'éducation au geste du tri, le conseil de communauté estime que cela entrainera une réduction des déchets.

Le Président invite le Conseil de Communauté à se prononcer sur la candidature du Syndicat Mixte à l'appel à projet du Conseil Général :

Après en avoir délibéré à :

- 42 voix contre
- 1 abstention

Le Conseil de Communauté décide de ne pas participer au groupement d'employeurs pour le recrutement d'un chargé de mission environnement proposé par le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets.

▪ **PERSONNEL MAISON DE L'ENFANCE**

Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le 6 avril dernier, une délibération a été prise pour la création de postes nécessaires à l'ouverture de la maison de l'enfance. Cependant, il s'avère que le poste initialement prévu pour le ou la directrice de la structure multi-accueil, à savoir le poste d'infirmière puéricultrice, n'a pas été pourvu, faute de candidats. Suite à une dérogation de la PMI (protection maternelle et infantile), il est

possible de recruter un éducateur de jeunes enfants pour occuper ce poste. Une candidate a été reçue et son profil correspond au poste en question.

Il faut donc annuler la création du poste d'infirmière puéricultrice, et créer le poste d'éducateur de jeunes enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus faite par le Président, rappelle que les crédits correspondants ont été inscrits au BP 2011 du budget annexe maison de l'enfance.

Poste de coordonnateur enfance jeunesse : Monsieur le Président informe que Carole CHASSAGNE a été recrutée à compter du 18 juillet prochain ; elle occupe actuellement un poste similaire à la COPAS de Venarey les Laumes. Cette personne bénéficiait de l'IFTS (indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires), et il est proposé de mettre en place ce régime indemnitaire au sein de notre collectivité, afin qu'elle perçoive le même salaire que dans son ancienne collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à 42 voix pour et 1 abstention, accepte la proposition ci-dessus faite par le Président.

Dans la négociation du préavis de Madame CHASSAGNE avec le Président de la COPAS, il a été convenu qu'elle pourrait effectuer quelques journées au sein de la CC Auxois Sud, sur son temps de travail de son poste actuel, et vice versa, afin qu'elle puisse passer le relais à son successeur à Venarey. Il est proposé la signature d'une convention de mise à disposition entre les deux collectivités.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus faite par le Président.

#### Personnel du centre de loisirs :

Le personnel a été repris au 1er juillet, dont 2 personnes embauchées en contrats aidés (CAE). Il s'agit de Ronan DROGOUL, dont son contrat se termine fin juillet et n'est plus renouvelable, et de Aude GAGNEPAIN, dont le contrat se termine début septembre, mais qui ne souhaite pas le renouveler du fait de son choix d'orientation professionnelle.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint d'animation, de 20h/hebdo, afin de renouveler le contrat de Monsieur DROGOUL.

Concernant le remplacement de Mademoiselle GAGNEPAIN, une fiche de poste a été transmise à POLE EMPLOI afin de trouver une personne en contrat aidé qui pourrait correspondre au profil et prétendre à ce type de contrat.

Cependant, dans le cas où cette solution n'aboutirait pas, il est proposé de créer un second poste d'adjoint d'animation, de 20h/hebdo, qui ne servirait qu'en deuxième recours. Il est également rappelé que les crédits correspondants ont été inscrits au budget primitif 2011.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus faite par le Président.

#### ▪ QUESTIONS DIVERSES

Lors du vote du budget primitif 2011, il a été inscrit la somme de 8000 euros en dépense d'investissement du budget annexe CICB, concernant la prise en charge du reliquat des travaux d'éclairage du port de Pouilly, travaux effectués par la commune de Pouilly.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité, accepte la prise en charge du reliquat des travaux susvisés.